



Volontarisme politique ou messianisme

Après plusieurs semaines de débats, Ségolène Royal a essuyé nombre de critiques et de procès d'intention. Police, justice et délinquance, mise sous tutelle des allocations familiales, assouplissement de la carte scolaire, 35 heures, jurys citoyens... Rien ne lui aura été épargné. Même si, le cœur sur la main, nous jurons que ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise et que nous ne jouerons pas une scène de «petits meurtres entre amis».

Il paraît que tout ça, c'est le jeu du débat. Mais, tout jeu a ses règles et la première d'entre elles, surtout entre socialistes, c'est l'honnêteté intellectuelle.

Populisme et démagogie ou réformisme et pédagogie

Heureusement, il y a de vrais débats entre nous et c'est réjouissant.

Ségolène Royal veut incarner une différence mais il est un sujet sur lequel elle propose une vraie rupture à gauche, rupture qui est d'abord culturelle. Elle nous propose de tourner la page du messianisme en politique. Du quoi ? Oui, du messianisme... c'est à dire de l'idée que le parti ou le responsable politique dit au peuple ce qui est bon pour lui et finit par le lui imposer comme une vérité révélée. Le résultat : 40% d'abstention...

Pour réussir cette rupture, elle propose un chemin, celui de l'articulation entre la démocratie participative, la démocratie sociale et la démocratie représentative dans une république renouée. Ce chemin est long et difficile. Il suppose de l'intelligence collective et l'émergence de nouveaux acteurs de la transformation sociale : les citoyens eux-mêmes. Le contraire donc du reniement, du populisme et de la démagogie, une volonté plutôt, de réformisme et de pédagogie.

Sur ce sujet, quelle est la caricature en vogue de cette construction à l'architecture compliquée ? Celle qui consiste à expliquer que ce serait là le début de la démocratie d'opinion (autrement appelée dictature des sondages) et la fin du volontarisme politique auquel les socialistes tiennent comme à la prune de leurs yeux, surtout depuis 1997 (avant c'était devenu moins clair). Caricature donc, parce que, précisément, le volontarisme politique ne se résume pas au triptyque : un parti, un programme et l'éducation des masses, auquel on ajouterait une belle formule du type «réaffirmons la primauté du politique sur l'économie».

Le volontarisme politique, c'est d'abord la redéfinition de nos contours politiques et de nos valeurs dans un projet socialiste que l'on partage avec le pays et que l'on remet en débat pour qu'il soit compris et porté

comme un projet de société. Ce projet existe. Il doit nous permettre d'affronter la réalité nouvelle d'une république à bout de souffle, en crise d'identité, telle que nous la laisse les cinq dernières années de gouvernement de droite. Oui, de l'affronter, parce qu'à l'urgence sociale, s'ajoute aujourd'hui l'urgence démocratique.

Comme une énième recette

Car nous ne sommes pas en 2002. Nous ne referons pas le match avec un langage plus à gauche ou un langage de vérité agrémenté d'une bonne campagne du parti, comme une énième recette. Nous préparons 2007 et nous devons montrer que si nous savons quelque chose, c'est bien que beaucoup des nôtres, celles et ceux qui souffrent, qui ne peuvent vivre que du travail salarié, évoluent dans une société qui a radicalement changé et que leur vie a radicalement changé.



Ce n'est pas seulement cinq ans de plus où les choses se sont dégradées. C'est un cap qui a été franchi, qui ouvre une nouvelle période où il nous faudra inventer, sans quoi le libéralisme aura gagné la guerre culturelle et imposera son modèle.

Et si l'on a compris cela, c'est d'encore plus de volontarisme politique dont il nous faudra faire preuve. Au lieu d'une machine à remonter le temps, nous aurons besoin de projeter notre république dans l'avenir, par une rupture démocratique. Et c'est ce que propose Ségolène Royal.

Le reste n'est rien d'autre que du messianisme, qu'il soit policé ou assumé.

Alors, pour changer la vie, «que mille fleurs s'épanouissent» !

Emmanuel Chumiatcher
Mandatitaire National

Laurent Deslattes

Infos pratiques

Site Internet Désirs d'Avenir 38

www.desirsdavenir38.com

mail : desirsdavenir38@free.fr

Directeur de la publication : François Hanry

Directeur de la rédaction : Emmanuel Chumiatcher

Coordination : Laure Masson

Photos : Alain-Marie Markarian

N° de commission paritaire en cours

Pourquoi je soutiens Ségolène Royal



Elyette Croset-Bay
Conseillère Régionale

Je suis étonnée du genre de questions posées à Ségolène Royal par des personnes qui devraient être concernées par le combat pour l'égalité homme/femme. Ces questions tournent autour de sa « capacité » à gouverner : « Ségolène Royal exerçait des fonctions subalternes, dans des petits ministères », a déclaré Dominique Strauss-Kahn dans Le Monde. Une déclaration de ce style mettrait immédiatement fin à la carrière d'un social-démocrate suédois, finlandais, danois ou norvégien, à n'importe quel niveau...

De surcroît, elle n'aurait de positions tranchées que sur des « questions de fille ». François Hollande est, par ailleurs, accusé de ne pas avoir su « tenir » sa compagne, ce qui signifie que la présence d'une femme parmi les candidats à la candidature apparaît profondément illégitime. C'est quand même extraordinaire, ... et surtout révélateur. Décidément, le sexisme en politique, existe encore, même au Parti Socialiste. Pourtant le gouvernement Jospin a fait voter la loi du 6 juin 2000, pour obtenir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

Ce qui finit de m'écoeurer, c'est que les jours se suivent et se ressemblent ... Ce ne sont que des procès d'intention et des arguments machistes récités comme une vieille rengaine... on sort une phrase de son contexte, on crie au loup, on diabolise, on affirme qu'elle est incompétente et autoritaire.

Pourtant, elle suscite l'engouement des couches populaires, parce qu'elle parle simplement et tient compte des aspirations concrètes de nos concitoyens. Haro sur ces propos et la voilà accusée aussitôt de populisme, voire de fascisme. Malgré les attaques qu'elle subit de la part de ses chers collègues socialistes, il apparaît désormais évident que Ségolène Royal est la seule candidate socialiste à la présidentielle capable d'incarner le renouveau politique que les Français appellent impatiemment de leurs vœux. Et il me semble que renouer avec les couches populaires reste la priorité des socialistes.

La lutte contre la désagrégation sociale passe par le refus de toutes les précarités et une action systématique et prioritaire de réduction des inégalités comme de refus des discriminations. Mais elle suppose aussi de mener une bataille idéologique et culturelle, la bataille des valeurs, contre une droite qui conjugue règne absolu du marché, politique sécuritaire et communautarisme.

Ce n'est pas l'opinion, ce ne sont pas les sondages pas plus que les sifflets et les injures indignes de militants socialistes qui nous dictent nos choix. Ce sont les femmes et les hommes que

nous rencontrons dans notre vie de militants, de citoyens, d'élus! Soutenir la candidature de Ségolène Royal, c'est porter une autre idée de la liberté, de la justice, de la fraternité. Nous savons que nous avons les valeurs, le projet, le courage, l'ardeur pour combattre et gagner.

En tant que membre titulaire du Conseil National, j' ai parrainé sa candidature, aux cotés de celles et ceux qui veulent redonner l'espoir à ceux qui sont le plus touchés par la précarité, dans une France dure pour les faibles et douce pour les puissants. Comme l'a dit Vincent Peillon, il existe à nouveau un espoir, une flamme. Ne soyons pas ceux qui l'enterrent sous les cendres, choisissons au contraire d'être ceux qui la font grandir, et qu'elle puisse porter haut sa lumière, diffuser loin sa chaleur.

Alors cette flamme, cette lueur d'espoir, soyons nombreuses et nombreux à la diffuser en votant Ségolène Royal massivement dès le premier tour le 16 novembre.

Appel à mobilisation

Mobilisation ségoliste, mobilisation silencieuse ?

Le débat de l'investiture entre dans la dernière ligne droite. Jusqu'à maintenant, le parti socialiste sort plutôt grandi de cet exercice démocratique unique.

Cependant, nous sentons monter peu à peu une tension ciblée sur Ségolène Royal de la part de ces compétiteurs qui a provoqué une réunion houleuse au Zénith de Paris le 26 octobre dernier.

Seule la droite peut tirer profit de ce genre d'incidents.

Nous ne souhaitons pas que le climat des dix derniers jours de campagne ne se détériore. Il s'agit donc de montrer une force tranquille qui impose dans le débat le respect et l'écoute, qui contraint au dialogue et à l'échange, au plan national comme en Isère.

Pour cette raison, nous demandons à tous ceux qui soutiennent Ségolène Royal de manière publique ou non, de se mobiliser pour les débats et pour le temps fort du 9 novembre à Seyssins, où tous les adhérents de la fédération se réuniront pour une présentation contradictoire des candidatures.

**GRAND DEBAT FEDERAL
JEUDI 9 NOVEMBRE
au PRISME DE SEYSSINS
parking gratuit - Ligne C du tram Terminus**

Citation

A propos des sondages :

«Le mauvais danseur accuse toujours son pantalon»
(Proverbe africain)

La loi, le pacte et le contrat

Au cours des deux premiers débats télévisés, certains ont vu peu de différence entre les positions des différents candidats, qu'en est-il réellement ?

Céline : Sur les grandes orientations, les différences sont minimes, tous les candidats s'appuient sur le projet socialiste. Ségolène Royal a le mérite de chercher à le préciser. On peut d'ailleurs noter que c'est toujours elle qui lance le débat.

Jérôme : Et que Ségolène Royal, en dépit des insinuations de ses compétiteurs, assume ses positions, que ce soit sur les missions humanitaires encadrées par des militaires, comme alternative à la prison pour les jeunes délinquants ou sur l'assouplissement de la carte scolaire, dont le corollaire serait la création de pôles d'excellence pour les établissements en ZUS.

Le vote à l'investiture socialiste repose-t-il donc uniquement sur la question de la capacité de chaque candidat à endosser le costume de chef de l'Etat ?

Céline : Encore faut-il savoir quel costume. Plus sérieusement, si on a vu de nettes différences entre les positions des candidats, c'est essentiellement sur la question du rapport de la politique et du « personnel » politique aux citoyens ainsi que sur les outils qu'ils souhaitent mobiliser pour mener à bien les réformes. Pour certains, ce n'est qu'un discours de la méthode. Pourtant, l'essentiel du débat aujourd'hui est bien là.

Jérôme : Ségolène Royal, au-delà des discours convenus, a pris la mesure de la crise politique que nous traversons. Elle est la seule à avoir tiré à la fois les leçons de l'élection présidentielle de 2002 et du referendum de 2005. La déconnexion des citoyens avec leurs représentants est une réalité que l'on observe au quotidien. Et il ne s'agit pas seulement pour y remédier d'avoir au sommet de l'Etat une culture de la parole tenue. Cela ne suffit plus. Nous devons collectivement changer notre façon de faire de la politique.

Comment caractériser la position de Ségolène Royal, en matière de renouvellement des pratiques politiques ?

Céline : Les trois candidats ont des positions tranchées. Pour Laurent Fabius, c'est à l'Etat, par la loi, de conduire les réformes. Ce qui s'accompagne d'une forte tentation centralisatrice. Dominique Strauss-Kahn assume pour le coup une position médiane entre Laurent Fabius et Ségolène Royal. Mais, ce faisant, il reste au milieu du gué. Son fameux pacte de l'Elysée est une nouvelle version de ce que certains appellent un « vote sur enjeu ». Cela consiste à s'engager sur un certain nombre de réformes pendant la campagne de façon à ce que les citoyens sachent non plus seulement pour qui mais pour quoi ils votent. Jospin ne proposait pas autre chose. Ces approches ont donc montré leurs limites.

Jérôme : C'est pour cela que Ségolène Royal va plus loin. Elle n'accepte pas un mode de fonctionnement qui consisterait, pour les électeurs, à donner un blanc-seing à un politique pour cinq ans. Dès lors, il s'agit de trouver les moyens d'associer les citoyens à chaque moment de la vie politique : diagnostic, décision, évaluation,



Céline Deslattes
Secrétaire de la section
Grenoble Hubert Dubedout
Animatrice Sego'line

Jérôme Safar
Conseiller régional
Animateur Sud Isère du Comité de
soutien à Ségolène Royal

réorientation. Il faut être capable de vérifier si les objectifs affichés dans le cadre des politiques publiques ont les effets escomptés. Il faut, en plus, permettre la construction sur des dossiers précis, d'avis partagés et compris par le plus grand nombre.

Il s'agit d'entretenir constamment le lien et de développer une vraie contractualisation dans le temps.

Concrètement, quelles sont les mesures que propose Ségolène Royal et que faut-il penser des jurys populaires ?

Jérôme : En émettant, lors de la Cité de la Réussite l'idée de jurys populaires chargés d'évaluer l'impact des politiques publiques avec les élus, Ségolène Royal n'a en rien cédé à une quelconque tentation populiste. Au contraire le concept de jury populaire est profondément ancré dans une démarche réformatrice et sociale-démocrate. En effet, ces jurys existent déjà dans des pays comme la Suède ou l'Allemagne où ils ont vu le jour sous l'impulsion de nos partis frères sociaux-démocrates.

Céline : L'idée, c'est de trouver une alternative aux « postures consultatives ». Combien de projets sont déjà bien ficelés avant que l'on demande à la population son avis ? Combien d'instances consultatives ont l'impression d'avoir servi de prétexte au moment où l'on passe du projet à la réalisation ? Et les commissions d'élus ne sont pas mieux loties. Il suffit de voir la réforme de la justice présentée dernièrement et qui fait suite au travail de la commission d'Outreau. A chaque fois la démocratie et la République en sortent un peu plus affaiblies.

Jérôme : C'est parce que nous en avons pris conscience que le Conseil Régional Rhône-Alpes accueille, au sein des Groupes de travail de démocratie participative, des citoyens tirés au sort. Depuis un an, le travail fait est remarquable et très encourageant. Ce dispositif (parmi d'autres) aide à construire un autre rapport au pouvoir et aux responsabilités, c'est un dispositif au service de la démocratie représentative. C'est la même logique quand Ségolène Royal veut renforcer la démocratie sociale en favorisant un syndicalisme de masse.

Alors, cette démarche, c'est du populisme ou du réformisme ?

Jérôme : c'est une démarche réformatrice, parce que ces jurys sont aussi un moyen pour la gauche française de sortir de cette façon si désespérante de faire de la politique : d'abord gagner les élections, réformer pendant deux ou trois ans, puis gérer en autiste la fin du mandat avant de perdre les élections qui suivent. Alors ne nous trompons pas de débat. Démocratie représentative, démocratie participative et démocratie sociale sont les trois piliers d'une république ressourcée, en parfaite cohérence avec le souffle profondément réformatrice du projet socialiste.

Céline : Dire que nous sommes pour la souveraineté populaire, c'est du populisme ? De toute façon nous n'avons pas vraiment le choix. Le développement de la démocratie participative est le seul levier pour remettre durablement la société en mouvement. Certes, elle exige du temps, de l'énergie. Mais, à moins de se prendre pour un demiurge, n'est-ce pas cela le vrai volontarisme politique ?

Comité de soutien à Ségolène Royal en Isère

Plus de 500 soutiens et 54 sections représentées

Aguilard H; Albareil J; Albareil M; Albertin C; Allombert S; Amar M; Amendola G; Anaut M; Ancel M; Ancel N; Ancel S; Andre E; Argentiere D; Arguel C; Arlaud J; Auboyer T. Adjoint au Maire; Auclair F; Audie C; Auguste P; Aydin M; Babanedo A; Bagheri G. Conseillère municipale; Bagheri O; Baillon F; Bapte E; Bapte M; Barale V; Barataud-Vachias G; Barbier G; Barge G; Baringou J; Baringou M; Barla K; Baron H; Baron J; Barraud F; Barril B; Baussard G; Bayle B; Bayle J; Bayle Y; Bekhaled M; Belaidi R; Belaidi R; Belin B; Belle F; Belot C; Ben Rjeb S; Ben Said B; Benzi A; Berclaz V; Berger B; Berger M; Berger S; Berlioz P; Bernard J; Berthier Y; Bescher G. Maire, Conseiller général; Besson J; Bethoux P; Bianchi M; Bich C. Conseiller général; Binet E; Bise F; Blachot Minassian F; Blanc F; Blanco-Laine G; Blanc-Tailleur A; Blois J; Bocquet F; Boile G; Bonin M. Adjoint au Maire; Bonnamy M; Bonnamy A, Conseiller Régional; Bonnefond M; Bonora C; Borie F; Borrel C; Borrel J; Borrel M; Borrel M; Bosch J. Conseiller municipal; Botella F; Boujeat B; Bouju C; Bourdier J; Bourgeois M; Bourgeot D; Bourgey Y; Boussey M; Brazon T; Bredy H; Brener J; Briolle P; Brunel P. Adjoint au Maire; Buiron A; Buisine G; Buisson M; Burdy J; Butin A; Cailleau J; Calaux E; Calaux N; Calvat M; Calvignac D; Caraz F; Carlier R; Carlier-Castagnier M; Carlin M. Adjointe au Maire; Castelain C; Cebocli M; Chalon P; Chaptal D; Charbin A. Adjoint au Maire; Chardon J; Charron B; Chatelier A. Conseiller municipal; Chaumet P; Chavrier J; Chemin O; Cherpe A; Chinchole M; Chumiatcher E; Ciampolini L; Cividino-Reynaud M; Cloix D. Adjoint au Maire; Collet S; Colley C; Collin M; Collin P; Collomb-Bouvard A. Conseiller général; Comparo C; Comte L; Comte M; Condemine G; Cordier R; Correard E; Cottalorda A. Maire, Conseiller général; Coudurier M; Coulet J; Coulet R; Coulombeau C; Coulombeau C; Coupard F; Courade C; Courbon G; Creach H; Creseveur M; Crone G; Croset Bay E. Conseillère régionale; Cyrot M; Cyrot-Lackmann F; Dal Molin P. Adjoint au Maire; Dangoumau F; Danielou Y; Darnige J; Daujas J. Maire; De Chivre B; De La Salle P; De Poortere C; De Poortere C; Degasperis C. Maire; Degroise M; Delampe A; Delavier S; Deras M; Derocque E. Conseiller municipal; Derras M; Deslattes C; Deslattes L; Deutsch F; Devriendt J; Dezempte A. Maire; D'herbeys B; Di Maria J; Di Nola A. Conseiller communautaire; Di Nola E; Dia A; Diack R; Diard C; Dieng B; Djellal H; Drivas H; Drode J; Duboucher M. Conseiller municipal; Duchamp J, Conseiller Municipal; Ducouso J; Dunand C; Duperray N; Dupuis J. Conseiller municipal; Durand B; Durand E; Dussol J; El Bazta M; El Darragi C; El Gares A. Conseiller municipal; Enrione-Thorrand J; Estaria D; Eudeline G. Conseiller général; Eymard E; Fanton J; Faure F; Faure J. Conseiller municipal; Favre M; Fenetrier S. Conseiller municipal; Feret M; Fernandez F. Adjoint au Maire; Ferraris J; Ferreri G; Fetuot J; Figueiro J; Finet-Girard L; Fiodorov M; Flacher-David L; Fontbonne G; Forestier A; Foulard A; Foulard C; Foureau G; Francois P; Frasse-Mathon G; Gailliard J; Gallego J. Adjoint au Maire; Gallien-Guedy J; Garay C; Garcia J; Garcin R; Garden M; Garino L; Garnier L; Gaujour J. Maire, Conseiller général; Gaujour M; Gelabert D; Genies A. Conseiller municipal; Gensburger R; Gensburger T; Gerbe H; Gerboulet P, Conseillère Municipale; Gerdil-Margueron D; Gerdil-Margueron G; Gervasi A. Conseillère régionale; Ghazi D; Girard C; Girard G; Girard L. Conseiller municipal; Giraud E. Conseillère régionale; Giraud JP Conseiller municipal; Girault A; Girerd A. Conseiller municipal; Giroud J; Gobet G; Gomez J; Gonzalez J; Grand P. Adjoint au Maire; Graz A. Adjoint au Maire, Conseiller régional; Greco T; Greverie C; Greverie M; Guerd A; Guerin M; Guerin M; Guerraz G. Adjoint au Maire; Guicherd S. Adjoint au Maire; Guigue D; Guillon H; Gustin-Paultre M; Hami A; Hanry E; Hanry F; Harder C; Harleux A; Hasle P; Hausmann D; Hausmann M. Conseiller municipal; Henry B; Hochedez P; Huard F; Hugonet J; Humbert L; Imberdisse M; Jacolin P; Jacquemet Y. Adjoint au Maire; Jacquet B; Jacquet C; Janolfo P; Jarjaille C; Jolivet J; Joly B; Jorrand P; Jouffroy J; Juanola M; Kabrisseau B; Kalietsky N; Khayat S; Lacassagne J; Lahrech H; Laigneau M; Lambert J; Lamiral C; Lamy A; Lanternier L; Lanternier L; Laporte-Daube S; Laurencin J; Le Berre F; Lefort P; Lehnebach A; Leresteux C; Lericq G. Conseiller municipal; Lesage G;

Letzqus A; Letzqus P; Lhermet J; Londiche G; Lopes A; Lopez-Velasco A; Lupo C; Macler F; Madignier E; Magnard J; Magnon M; Makni M; Malaty J; Mallion G; Mamourian R; Manent J; Maquin F; Marechal E; Marechal E. Conseillère municipale; Markarian A; Marrant M. Conseiller municipal; Marron M; Marron M; Martin J; Martin L; Martin S; Martin Y; Martinelli E; Martinez C; Martinez D; Martinez F. Maire; Martinez J. Adjoint au Maire; Masson L. Conseiller municipal; Masson M; Masson N; Maurel L; Mechin N; Medurio J; Mercier J; Mermaz L. Sénateur; Mermet A; Michallat J; Michallet R; Mignot P. Adjoint au Maire, Conseiller régional; Moine A; Mokdad G; Molko D. Adjoint au Maire; Moly L; Monjo T; Montchatre K; Montchatre M; Montchatre-Jacquot T; Muz P, Conseiller Municipal; Moreira R; Morel F; Morineaux B; Morlet J; Mougel M; Moulart P; Moullet H; Moulle A; Mounirou Ndiaye E; Moutet J; Mouton Y; Moyen B; Navet B; Ndiaye S; Niang A; Nicoud E. Conseiller municipal; Nucci C. Maire, Conseiller général; Oddoux J. Conseiller municipal; Odemard C; Odoux H; Orhac G; Orue M; Ott F; Ouerhani N; Pagnier T; Paing B; Papait J. Maire; Papet A, Conseiller Municipal; Papet J; Papet J; Passelaigue D; Paviet Salomon A. Maire; Payen L; Payen P. Adjoint au Maire; Payre D; Pellegrin A. Conseiller général; Pellerin R. Conseiller municipal; Pelloux Prayer P; Penjon B. Conseiller municipal; Pereira-Gueye B; Perez C; Perez F; Perillie B; Perillié B. Maire, Conseiller général; Perrard D; Perrier B; Petrement P; Peyrin J; Pichoud C. Conseiller général; Pirrello A; Pisot A; Plantevin J; Poirrier J. Adjoint au Maire; Pommet G. Adjoint au Maire; Portier A; Pouget F; Pouget M; Poulet F; Pradel R; Presumey F. Adjoint au Maire; Prud'homme A; Quaythevenot T; Quiles J; Quinton D; Rabatel S. Conseiller municipal; Raby F; Ragil J; Ragot M; Ramon G. Conseiller municipal; Ramstein D; Ranville H; Raussin M; Rebuffet A; Recharlericq S; Renard M, Adjointe au Maire; Renevier N; Repiton Dumollard P; Reverdy F; Revol J. Conseiller général; Reynaud C. Conseiller municipal; Reynaud P. Adjoint au Maire; Ribeaud P. Conseiller municipal, Conseiller général; Richit A. Conseiller municipal; Richoux M. Adjoint au Maire; Rioult J. Maire; Rivoire N; Roche J; Roche D; Rolin C; Romey A. Maire; Rossard C. Conseiller municipal; Rossez S; Rostan G; Roucaute J; Rougemont JM, Conseiller Municipal; Roulet J; Roy E; Roy M; Ryboloviecz D; Sabonnadiere J; Safar J, Conseiller Régional, Adjoint au Maire; Salou J; Sapy J; Saunier A; Saury C; Sauteret M; Sauteret R; Savel J; Sayet F; Schiavo H; Schneider C; Schraag D; Schricke D; Sechaud N. Maire; Seguin A; Serre M; Serrière B. Conseiller municipal; Simonin D; Simonin S; Solé J; Sorria C; Souquet F; Stephan L; Stieglitz C; Surgot E; Swilensick N; Tacussel C; Tamri K; Tchijakoff E; Teisseire M; Teyssier N; Tezier L; Thery L; Thevenot M; Thivel M; Thomas C; Tiviosz G; Touchant M; Toussaint B; Trabut J; Trembleau J; Tribel J; Trillot P; Vallette E; Vallier-Savine M; Vallini A. Député, Président du Conseil général; Vazquez-Marquinez C.; Vergnon J; Vernay D. Conseiller général; Vial J; Vial M; Vial M; Vialatte C; Vialatte D; Vignon C; Vignon Rival A; Villain J; Villard Y; Vivian J-P. Maire; Waille Y; Watt M; Wazizi D; Wilcke N; Xavier J. Conseiller municipal; Zanchin G. Conseiller municipal; Zerizer A. Conseiller municipal; Zilber P; Zol G. Conseiller municipal

Organigramme du Comité de Soutien

Président : Emmanuel Chumiatcher

Co-Présidente : Laure Masson

Animateurs :

Jérôme Safar, Sud Isère

Armand Bonnamy, Nord Isère Est

Erwann Binet, Nord Isère Ouest

Coordinateur : François Hanry

Animation Ségo'line : Céline Deslattes

Animation argumentaires : Philippe Reynaud